N
O
E
S
0
1
2
3
4 k m

DOURRIERE
FEDES
FONT DE DURANCE-NORD
ROUTE-NORD
FERRAGES
SAINT-SAUVEUR
ROUTES-SUD
VILLEVIEILLE ET ESCARANCHES
LA CROIX
PLAN FOURMIGE
SIGARE
LE CHATEAU
LES ECOLES
LA RHODES
SAINT-JEAN
PAS DU CHARRE
LES EYRAUDS
LES BOULEDOUTTES
LES ROUBINES
LE CHAY
SAINTE-ANNE
ROUQUETTE
LA BOUCHE-ROUGE
LE PONT

Uc
Ue
Ua
Ua2
Ub
Uc1
Ud
Ucr
Ut1
Ut2
Ux1
Ux2
1AUa
1AUb
1AUc
1AUd
1AUx
2AU
2AUx1
2AUx2
A
N

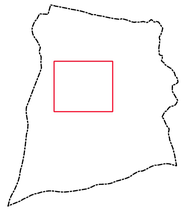

Légende

- Zones du PLU
- 3.1 — Emplacements réservés
- 1 — Servitude de mixité sociale
- Voie faisant l'objet de plans d'alignement (annexé au PLU)
- 1 — Identification de bâtiments pour un changement de destination
- 1 — Identification d'éléments patrimoniaux ponctuels à protéger
- 21 — Identification d'éléments patrimoniaux à protéger (espaces verts)
- Espaces Boisés Classés

PPRI
- PPRI - Zone rouge (R)
- PPRI - Zone bleue (B)
- Nouvelles constructions non cadastrées

Périmètres de protection des captages d'eau potable
- immédiat
- rapproché
- éloigné

Uc : cœur du centre-ville d'Oraison
Uc1 : sous-secteur de restructuration urbaine en entrée de ville Nord (tu centre-ville
Uc2 : sous-secteur à préserver autour de l'église
Uch : sous-secteur correspondant aux cœurs des hameaux des Buissonnades, de Tuillès, de Saint-Pancrace et des Clues
Ub : premières extensions autour du centre-ville d'Oraison
Uc : extensions de type pavillonnaire organisées
Uct : sous-secteur correspondant à des installations à caractère social (maison ds retraite)
Uc2 : sous-secteur dont l'urbanisation est conditionnée au respect d'une l'orientation d'Aménagement et de Programmation dans le secteur Grande Bastide
Ucr : sous-secteur correspondant à un secteur construit de la vallée du Rancure et touché par la zone rouge du PPRN
Uc : extensions de type pavillonnaires périphériques non organisées
Ue : secteurs à vocation d'équipements, publics ou privés, d'intérêt collectif
Ut : secteurs à vocation touristique existants
Ut1 : sous-secteur correspondant au camping exécrant des Ferrages.
Ut2 : sous-secteur correspondant au secteur touristique existant de l'Ian Fourmigie
Ux : secteurs à vocation d'activités économiques
Ux1 : secteur économique existant en entrée de ville Ouest (au sud de la D4b)
Ux2 : secteurs économiques : zone artisanale des Boulbouttes, usine hydroélectrique et secteur autour de l'entreprise Frelandaise

1AU2 : secteurs destinés à recevoir l'urbanisation future de la commune, sous la forme d'opérations d'ensemble et faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
1AUa : secteur Fort de Durance Sud, à vocation principale économique
1AUa : secteur des Ferrages, à vocation principale d'habitation
1AUb : secteur des Prés Claus Ouest, à vocation principale d'habitation
1AUc : secteur des Eyraudis, à vocation principale d'habitation
1AUd : secteur Sainte-Anne, à vocation principale d'habitation
2AU : secteurs à urbaniser à plus long terme, après modification/révision du PLU
2AU : secteurs Routes Nord, Prés Claus Est, Route de Cléoonne, vallée du Rancure, Thuse-Infernet – vocation principale d'habitation
2AUx : secteur Fort de Durance Sud – vocation principale économique et mixte (économique / habitat)
A : espaces à vocation agricole
Ap : sous-secteur agricole protégé pour son intérêt paysager
N : espaces à vocation naturelle et espaces boisés
Nl : sous-secteur correspondant au plan d'eau, des Buissonnades

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
Commune d'ORAISON

PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU)

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1:2 500	1-Centre		
Prescription du PLU par délibération	Arrêt du projet de PLU	Approbation du PLU	
30 Mars 2006	07 Juillet 2016	16 Mars 2017	

G2C territoires
Parc d'activité Point Rencontre - 13770 VENELLES
Tél : 04 42 54 00 68 - Fax : 04 42 54 06 78